



01

AVANT L'INSPECTION PHYSIQUE

- Vérifiez les informations du contact. Conservez une copie de l'annonce, et des photos de l'état du véhicule.
- Exigez une inspection par un garagiste de votre choix.
- Demandez à voir le dossier d'entretien (factures relatives à l'entretien et aux réparations).

02

LIEU DE RENDEZ-VOUS

- Privilégiez un lieu public et sécurisé.
- Évitez de vous retrouver seul(e) dans un lieu isolé.

03

EXTÉRIEUR

- Vérifiez la peinture. Des différences de teintes peuvent révéler un accident ou une retouche suspecte.
- Regardez l'état des pneus. Une usure inégale peut indiquer un problème d'alignement.
- Testez toutes les lumières, clignotants et vitres électriques.

04

INTÉRIEUR & TEST DE DÉMARRAGE

- Vérifiez le kilométrage affiché sur le tableau de bord.
- Allumez et testez la climatisation.
- Essayez toutes les commandes (vitres, radio, essuie-glaces).
- Vérifiez qu'aucun voyant rouge n'est allumé.
- Écoutez le bruit du moteur au démarrage.
- Testez le freinage.

05

PAPIERS À DEMANDER

- Carte grise (nom du vendeur = nom sur le document).
- Certificat de visite technique (valide).
- Assurance en cours (facultatif mais conseillé).
- Contrat écrit contenant tous renseignements du véhicule.

ACHETER UN VÉHICULE D'OCCASION

- Ne payez jamais sans avoir inspecté le véhicule.
- Faites-vous accompagner par votre garagiste attitré si possible.
- Privilégiez le virement bancaire avec justificatif.